



La lutte paye !

À la Ville

Une partie des agents du service Temps de Vie de l'Enfant (uniquement les ATSEM) se sont vus imposer des congés alors que ceux-ci étaient en ASA personnes vulnérables. Le syndicat CGT des territoriaux de la Rochelle intervient depuis plusieurs mois pour que leurs congés soient recredités dans un souci d'équité et de justice. En effet, les agents vulnérables de l'ensemble des services de nos trois collectivités (à l'exception des ATSEM...) n'ont pas eu à poser de congés lorsqu'ils étaient en ASA.

La collectivité a enfin tranché ! Les ATSEM vont se voir recrediter leurs jours de congés annuels dans la limite de 29 jours et pourront les verser sur le CET dans la limite des 70 jours.

Il n'en reste pas moins que la première injustice est que ces agents se voient imposer l'ensemble de leurs congés. Nous avons déjà fait des propositions pour y remédier.

À la Ville et à la CDA

Suite à l'intervention des mandatés CGT au CHS-CT concernant la reprise des agents vulnérables en ASA ou en télétravail, prévue le 20 janvier prochain, l'administration a décidé de reporter leur reprise au 26 février.

Sans notre intervention et nos propositions, ces derniers se seraient vus imposer une reprise, sans tenir compte des problématiques engendrées en termes de santé que ce soit physique ou psychique.

Au CCAS

Grâce aux combats que la CGT a mené depuis plusieurs années aux côtés des collègues, nous avons gagné des augmentations de quotité de temps de travail pour les agents du service Maintien à Domicile.

- 27 agents vont enfin pouvoir passer à temps plein (151h)
- 35 agents vont passer de 130h à 143h
- 2 agents vont passer à 108 h

Tous ensemble nous sommes plus fort !

Syndiquez-vous !

Syndicat CGT des Territoriaux de La Rochelle

2 bis rue des Dames 17 000 La Rochelle

05 46 51 51 80

syndicatlr.cgt@wanadoo.fr